

Ref : NDA/AV
2026-07-133

Monsieur François DUROVRAY
Président de la Communauté
d'agglomération Val d'Yerres
Val de Seine
78 route Nationale 6 - BP 103
91805 Brunoy Cedex

Monsieur le Président,

En réponse à votre lettre du 6 février dernier par laquelle vous sollicitez la Commune pour recueillir ses attentes en matière d'amélioration du réseau de bus local dans le cadre du renouvellement de la DSP20 à horizon été 2028, vous voudrez bien trouver ci-dessous l'expression des besoins yerrois consolidée à l'issue de la séquence de concertation avec IDFM fin mai dernier et de délibération au sein de la majorité municipale.

Tout d'abord, à l'instar de toutes les communes du Val d'Yerres Val de Seine, Yerres et ses habitants éprouvent le besoin vif et urgent d'une amélioration réelle et substantielle de la qualité du service rendu par le réseau existant.

En effet, comme vous l'indiquez et ainsi que la Ville vous en saisit fréquemment depuis des années, les incidents de toute nature sont hélas devenus monnaie courante, particulièrement sur les lignes-force du réseau :

- Absence de régularité par rapport aux horaires de passage,
- Annulations fréquentes de services sans préavis ni information, y compris en heures de pointe vers / depuis la gare,
- Bus ne marquant pas l'arrêt en station, qu'ils soient ou non bondés,
- Synchronisation bus / train trop souvent dégradée, le soir comme le matin,
- Pannes mécaniques fréquentes encombrant le domaine communal, bus dégradés mettant parfois en cause la sécurité des passagers,
- Non-respect des circuits officiels pendant de longues périodes malgré la géolocalisation des véhicules (ainsi les lignes scolaires 4154 et 4155 dans le quartier de Grosbois durant tout le mois de septembre 2025),
- Incivilités des chauffeurs (en particulier allure excessive de la conduite),
- Information-voyageurs en temps réel inexistante ou défaillante (par exemple, communication d'horaires théoriques n'ayant rien à voir avec la situation réelle),
- Dégradation de mobiliers communaux comme la barrière d'accès à la gare routière récemment endommagée par un bus Keolis,
- Persistance d'un climat social notoirement tendu au sein de l'opérateur, ce qui pèse fatalement sur la performance du réseau.

Par ailleurs, des problèmes anciens ou non-résolus persistent :

- Absence d'harmonisation des horaires des lignes, en particulier les dimanches,
- Existence de « trous » horaires lors du passage en HP / HC et vice-versa, impliquant parfois des temps d'attente de plus de 45 minutes entre deux services consécutifs,
- Amplitude insuffisante (par exemple en début de service sur la ligne 4110 vers la gare),

- Propreté intérieure et extérieure des véhicules laissant à désirer,
- Cadencement non optimisé entre lignes desservant les mêmes arrêts, ne permettant pas de se rabattre efficacement sur une ligne alternative en cas de dysfonctionnement de celle ordinairement empruntée,
- Absence de desserte de l'arrêt « Brun » par la ligne 4121 alors que tous les nouveaux arrêts à Montgeron sont desservis (création février 2026),
- Questions du prolongement des lignes 450 et 4121 vers le sud-est du territoire communautaire restant à débattre avec la Municipalité.

Alors que la location d'une quinzaine de bus à motorisation thermique (à défaut des réparations lourdes immobilisant 7 véhicules et bientôt davantage, auxquelles IDFM se refuse), comme la production de grilles horaires réalistes et une maintenance enfin au niveau, suffirait à rétablir une situation aujourd'hui profondément compromise, l'AOM avance pour explication principale le vieillissement du parc de véhicules, conjugué à des lenteurs industrielles et à des capacités de remisage insuffisantes. Argumentation d'autant moins entendable que cette location de véhicules pourvus de tous les équipements modernes permettrait également d'améliorer la climatisation du parc de bus, aujourd'hui dramatiquement insuffisante - avec seulement un tiers des véhicules équipés - dans le contexte des canicules à répétition que nous connaissons depuis mai dernier et qui ne cessera plus de s'aggraver à l'avenir.

Cette situation est ainsi devenue profondément inacceptable et nécessite, avant tout renforcement d'offre et sans attendre l'échéance de 2028, des mesures correctives immédiates et effectives. En effet, à quoi bon développer l'offre d'un réseau dysfonctionnel ? Cette situation est d'autant plus irritante que le RER D connaît lui aussi, simultanément, d'importants dysfonctionnements causés par de lourds travaux d'infrastructure trop longtemps différés et devant s'étaler jusqu'au début de... 2028 !

Enfin, IDFM fait fausse route en privilégiant l'hypothèse d'un nouveau COB situé près de Briecomte-Robert d'ici 3 à 5 ans, ignorant le surcoût monstrueux et sans fin dû au haut-le-pied, la fatale désorganisation du réseau induite par les aléas de trafic routier sur une si longue distance, ainsi que la configuration très controversée des locaux visés. Au contraire, la transformation complète du COB actuel de Brunoy pourrait être amortie dans la durée et continuerait de permettre une intervention du transporteur à partir du territoire opéré lui-même.

Aussi, Yerres attend de la CAVYVS dans son rôle de cheffe de file du bloc local en matière de transports qu'elle se mobilise fortement auprès de l'AOM, jusqu'à l'intérieur même de son Conseil d'administration, pour obtenir enfin une amélioration tangible.

Plus fondamentalement, la Ville s'interroge sur l'efficacité d'une délégation de service public qui serait exagérément bâtie sur la compression de ses coûts d'exploitation, au prix d'une fatale dégradation structurelle de la qualité du service rendu : en effet de bonne mémoire, jamais avant août 2022 le réseau de transports public local n'avait connu dans l'ancienne CAVY un tel délabrement, à la fois profond et continu.

Aussi, au-delà de mesures correctives immédiates précitées, il nous semble nécessaire que notre Communauté d'agglomération obtienne également de la part de l'AOM des garanties solides et vérifiables quant à la production d'un futur appel d'offre valorisant davantage les critères de qualité du service et renforçant, en transparence vers le bloc local, les pénalités en cas de manquement.

Enfin, s'agissant des améliorations d'offre proprement dites à apporter au réseau yerrois, de nombreux besoins se font jour qui doivent être intégrés au DCE de la future DSP20 renouvelée : en effet, après la récente extension du périmètre du Bus de soirée Yerres-Nord, plusieurs

développements d'offre se révèlent nécessaires pour compléter le maillage parfois insuffisant de la commune.

Renforcer et amplifier la desserte du Câble 1

Comme le souhaite IDFM et le préconise la CAVYVS, et en réponse à une attente forte de ses habitants, Yerres est favorable à l'amélioration substantielle de la liaison avec le Câble 1.

Premièrement, le renforcement de la ligne 4120, comme le prévoit l'AOM, s'impose de lui-même. Toutefois, la Ville souhaite que ce projet aille plus loin par le déplacement du terminus de la ligne du point d'arrêt « Lycée Louis Armand » à « La Végétale » ce, pour offrir une vraie desserte toute la journée vers Créteil et Paris aux habitants du Haut Val d'Yerres.

Ensuite, une liaison complémentaire depuis les quartiers est et nord-est de la Commune, avec pourquoi pas pour origine les quartiers ouest de Villecresnes, pourrait avantageusement emprunter la rue Paul Doumer, puis par exemple bifurquer à droite rue Raymond Poincaré pour relier le rond-point de la France libre et rejoindre ensuite « La Végétale » via Limeil-Brévannes. Une telle amélioration serait également profitable aux voyageurs villecresnois qui se rendent à Créteil et verraient diminuer en tout état de cause, grâce à cette liaison nouvelle, leur temps de parcours actuel via le RER A et le réseau Trans-Val-de-Marne.

Améliorer la desserte de l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges

En dehors des lignes 4135 et 450 (cette dernière étant anormalement invisibilisée sur le site internet de la CAVYVS) assurant un maillage seulement périphérique de la Commune, Yerres voit une vaste aire centrale de son territoire totalement dépourvue de liaison directe avec l'hôpital de Villeneuve-Saint-Georges : cela constitue une vraie lacune au plan sanitaire et social, comme il a pu être constaté lors de la réunion avec IDFM et vos services en Mairie. En particulier, nombre de résidences collectives (y compris celle des Tournelles dont le point d'arrêt le plus proche desservi par la ligne 450, « Léthumière », est distant de près d'un kilomètre) sont impactées par cette situation.

Par conséquent, la Municipalité souhaite que cette grave carence soit résorbée par la création d'un nouveau service qui pourrait par exemple consister en un dédoublement (ou un déroutage partiel des services) de la ligne 4135 au débouché de Brunoy place Gambetta, vers l'hôpital en maillant le secteur central de Yerres - dont obligatoirement la rue Pierre de Coubertin.

Créer une liaison nouvelle avec Carré-Sénart

Yerres souhaite bénéficier de la création de la nouvelle ligne expresse par autocars devant relier la CAVYVS au centre commercial de Carré-Sénart, voire plus largement à ce bassin de vie en pleine expansion. Cette ligne devra notamment fonctionner les mercredis et les week-ends.

Au vu des derniers échanges avec vos services, il semblerait que le préprojet retenu en l'état privilégie un circuit depuis Vigneux-sur-Seine et Montgeron, avant de rejoindre la RN6 vers l'A5, à l'exclusion donc de toute desserte de Crosne et Yerres.

S'agissant d'une liaison nouvelle d'intérêt communautaire qui a mobilisé depuis des années les moyens d'études du Contrat de Plan Etat-Région, la Commune estime impensable que toute la partie est du territoire communautaire soit oubliée et attend en conséquence un complément de projet tenant compte des fortes attentes en la matière de ses habitants.

Assurer enfin une liaison supplémentaire avec Boissy-Saint-Léger depuis le nord-est de Yerres

La Ville réitère sa demande de déroutage partiel de services de la ligne 4110 à hauteur du point d'arrêt « Mairie » à Villecresnes, pour emprunter ensuite le circuit de la ligne 423 jusqu'à Boissy (et s'y substituer en gare routière). Cette évolution déjà demandée par le passé permettrait de créer une seconde liaison sans rupture de charge avec la polarité majeure qu'est le RER A, ce qui constituerait une plus-value indéniable pour nombre de Yerrois - en particulier ceux résidant dans les quartiers Camaldules / Bout du Monde.

A cet égard, il a été demandé que les temps de parcours réels via la ligne 4120 et ce circuit supplémentaire soient comparés.

Le principe de lignes inter-gares, déjà positivement envisagé sur le territoire communautaire pour relier les lignes D et C du RER (liaison entre Brunoy et Juvisy), pourrait ainsi trouver une déclinaison supplémentaire en répondant à l'objectif ancien et légitime, transcrit depuis des années dans plusieurs documents stratégiques de la CAVYVS (Projet de territoire et axes d'évolution du réseau local de bus), de relier rapidement le Haut Val d'Yerres à la gare de Boissy-Saint-Léger.

Enfin, un circuit alternatif, beaucoup plus court, pourrait également être mis à l'étude à partir du quartier de Grosbois à Yerres.

Faire muter le réseau en cœur de ville ?

Yerres partage la demande émise par plusieurs communes de l'Agglomération (Boussy-Saint-Antoine, Montgeron...) que des véhicules de moindre gabarit soient mobilisés en heures creuses dans ses quartiers les plus contraints.

En l'espèce, la mise en circulation de minibus en centre-ville de Yerres durant cette plage horaire, assurant un service « de boucle », répondrait de manière dimensionnée aux besoins en transports locaux comme à l'attente des habitants désireux de transports en commun plus discrets et donc mieux insérés au tissu micro-local.

Dans cette hypothèse, l'unification / restructuration des lignes 4119 et 4131 (la seconde étant la déclinaison en heures creuses de la première) pourraient être envisagées.

Telles sont à ce stade les orientations que préconise la Ville de Yerres et qu'elle souhaite voir portées par la CAVYVS et étudiées par l'AOM, avec tout le sérieux et la bonne volonté requis.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Adjointe au Maire chargée des transports,
de la circulation et du stationnement



Yannina ETTORI



Maire de Yerres



Nicolas DUPONT-AIGNAN